



DROIT DE REPONSE A L'UFDAP DE PORCHEVILLE

Nous avons lu vos 2 communiqués (ACTE 1 ET ACTE 2) et plusieurs choses nous interpellent. Il ne pouvait en être autrement !!!

Pourquoi vous féliciter de cette signature qui n'est ni plus ni moins que du foutage de gueule pour notre profession !!! 12 jours de mouvement national pour avoir quoi en conclusion ???

Cette mobilisation restera dans les annales pour 2 choses. Premièrement l'élan de solidarité et de courage de tous les personnels pour leur condition de travail. Deuxièmement par le coup de poignard ignoble dans le dos que L'UFDAP unsa justice a donné envers tous les personnels. Oui car qu'avons-nous gagné ? 9 euros par mois ??? une ICP qui passe à 1400 euros brut ??? Des Magnums ???

Avec tous les 30èmes qui tombent, ce relevé de conclusion va être amortie voir même va générer des bénéfices pour l'administration !!!

Comment pouvez-vous dire que vous avez signé ce relevé pour éviter que les collègues ne se fassent lourdement sanctionnés ??? Les sanctions sont en train de tomber pourtant non !??

Demander la levée des sanctions aurait été à minima plus responsable de votre part, même si comme vous le dites « à aucun moment vous n'avez demandé le dépôt de clé » ... Mais pourtant vous avez informé que toutes actions seraient les bienvenues !!! Contradictoire...

Chez Force Ouvrière nous pouvons nous regarder droit dans les yeux car **NOUS**, on ne change pas de ligne de conduite. L'indemnitaire vous en vouliez au départ des négociations ??? Non !!!

Nous avons bien compris votre petit manège, l'ensemble des collègues aussi, et là vous êtes en train de ramer pour sauver les meubles, enfin ce qu'il en reste. Affichez donc publiquement le résultat de votre vote sur la base. Nous attendons de voir !!!

Vous nous parlez de 1992 ! Combien d'entre vous l'ont vécu ? Combien d'entre vous y ont participé. N'avons-nous pas obtenu le 1/5ème ???

Si vous satisfait du minimum est dans votre optique syndicale, continuez comme ça si ça vous chante, mais faites-le pour vous et non au nom de tous les agents de l'administration pénitentiaire.

Que direz-vous aux agents qui vont se voir ponctionner 500 euros voir plus sur leur paye de mars ou avril. « Ce n'est pas grave tu auras 9 euros par mois et peut être une paire de magnum ou GK. » Quoique nous ne sommes pas sûrs que tous les agents en auront !!!

Vous nous parlez également des 1100 agents supplémentaires. Mais redescendez sur terre enfin ! il y a un constat, triste d'ailleurs, nous n'arrivons pas à recruter. Vous pouvez proposer 10 000 postes supplémentaires nous ne les aurons pas tous ces candidats. Entre ceux qui ne se présentent pas au concours, ceux qui ne se présentent pas à L'ENAP, ceux qui

démissionnent en cours de formation, ceux qui démissionnent une fois dans leurs établissements, et pour finir ceux qui partent dans d'autres administrations...

Vous êtes au courant de tout ça quand même ? Quand on est bien quelque part on ne va pas voire ailleurs ! Si pour vous faire preuve de courage et de responsabilité était de signer... Demandez à tous les agents qui se sont mobilisés pour obtenir des miettes. **OUI DES MIETTES !!!**

Vous devriez vous faire tout petit et surtout assumer vos erreurs, être responsable c'est assumer ses actes et non pas renvoyer la faute aux autres OS.

Dire que vous avez été à l'initiative on vous en remercie... Mais une chose nous interpelle, avons-nous vu vos secrétaires généraux ou nationaux sur les mouvements ??? Nous **Force Ouvrière** on était tous sur le terrain tous devant les portes, tous unis et pas juste à faire des interviews...

Pour finir, revenons sur la catégorie B celle qui vous effraye tant, pourquoi ??? De peur de mettre en péril le plan de requalification signé en 2017 par L'UFAP et Mr URVOAS. Celui même qui divise les grades...

1 - Vous nous dites qu'un brigadier de police peut être amené à être chef d'équipe mais le surveillant brigadier effectue le même travail qu'un surveillant. N'est-il pas lui aussi amené à être chef d'équipe en l'absence d'un premier surveillant ?

FUSION DE GRADES NOUS LE VOULONS

2 - Ensuite vous dites que le dynamisme de la grille de personnel de surveillance est plus intéressant que celle de la police car il y a des échelons à 2,5 ans et 3ans. Mais avez-vous oublié que dans la pénitentiaire grâce encore une fois à L'UFAP à partir de l'échelon 8 nous passons également à 2,5 ans.

3 - Selon vos dire le passage en catégorie B supprime les heures supplémentaires ceci est faux et vous le savez!!! D'ailleurs dans votre réforme les premiers qui passeront en B pourrons continuer de faire des heures supplémentaires!!! Encore de la manipulation...

PASSAGE EN CATEGORIE B NOUS LE VOULONS

4 - Vous nous dites également que l'indemnité de police qui est de 2630 euros/an soit 220 mois euro/mois et qui d'après vous serait liée qu'au porte d'arme, ne serait-ce pas aussi pour la pénibilité du travail ??? Vous devriez donc l'inclure dans votre tableau si beau en couleur !!! Le gain est bien de plus de 200 euros et non comme vous le dites de quelques dizaines d'euros.

Pourquoi n'aurions-nous pas droit à ce genre de prime ! vous pensez que les surveillants sont inférieurs à la police ??? Ces 2 administrations ont les mêmes difficultés, certaines différentes dans la forme mais le fond reste le même !!! Nous vous invitons d'ailleurs à aller voir le niveau d'étude des surveillants sur L'ENAP sur les dix dernières années. Beaucoup ont le Bac et plus encore. Des passerelles pour les personnes ayant uniquement un bagage professionnel peuvent être mises en place pour les autres, personne ne s'y oppose chez **FORCE OUVRIERE!**

Nous terminerons en vous confirmant que ce que vous avez signé n'est pas à la hauteur de ce mouvement, n'est pas à la hauteur de tous les agents qui galèrent tous les jours sur les coursives et qui ont un salaire de misère !!! Et qui vont perdre de l'argent dès à présent !!!

La vanité ignore la médiocrité, mais heureusement le ridicule ne tue pas. Il peut même, être lucratif !!!!

FORCE OUVRIERE TOUS LES JOURS A VOS COTES !!!